

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'IMPARTIAL.

JOURNAL LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE, COMMERCIAL ET D'AGRICULTURE.

UTILE DULCI.

VOL. I. LAPRAIRIE, JEUDI, 5 FEVRIER, 1835. N^o 11.

HISTOIRE.

MEMOIRES HISTORIQUES SUR L'EMPEREUR ALEXANDRE ET LA COUR DE RUSSIE.

Publiés par Mme la Comtesse de Choiseul Gouffier, née comtesse de Tischenhaus, ancienne demoiselle d'honneur à la

COUR DE LL. MM. II. DE RUSSIE.

MARIAGE D'ALEXANDRE.—CONSPIRATION DU PALAIS.—MORT DE PAUL I^{er}.

[SUITE.]

En se séparant d'eux, Pahlen muni de l'ordre fatal que l'empereur venait de lui remettre, se rend au palais du grand duc Alexandre. Introduit sur le champ auprès du jeune prince, il s'incline profondément, et, feignant le désespoir, il informe le grand duc de la volonté suprême de l'empereur. « Quoi ! s'écria Alexandre étonné, sa majesté impériale, mon père, veut me priver de la liberté ! Quel crime ai-je donc commis pour m'attirer un traitement si rigoureux ? Votre altesse impériale n'ignore pas, dit Pahlen, s'inclinant de nouveau, qu'ici malheureusement on encourt quelquefois le châtiement sans avoir commis l'offense. » Le grand duc, à ces mots, jeta sur Pahlen un regard sévère. Après quelques momens de silence : « L'empereur, dit Alexandre, est maître de mon sort ; je m'y soumetts, montrez-moi l'ordre. » Pahlen le lui presenta.

A peine Alexandre y a-t-il jeté les yeux, qu'avec un accent douloureux il s'écrie : Et mon frère aussi ! Pahlen, pour achever de porter les coups les plus sensibles au cœur du jeune prince, lui fit présenter quel sera aussi le sort de son innocente et vertueuse mère. « Ah ! c'en est trop ! » dit le grand duc en se couvrant le visage pour dérober aux yeux attentifs du favori le spectacle de sa douleur.

Pahlen se jette aux pieds du prince : Monsieur, lui dit-il, daignez m'entendre. Il faut prévenir de grands malheurs ; il faut mettre un terme aux égaremens de votre auguste père. Aujourd'hui il n'en veut qu'à votre liberté, mais qui sait, dans la fureur de ses passions, qui lui ôtent souvent l'usage de la raison, ou s'arrêtera enfin sa volonté impérieuse et toute-puissante ? Sauvez-vous, prince, du malheureux Alexis Petrowitz. »

« Pahlen, vous outragez mon père. Eh ! monseigneur, ce n'est pas son cœur que j'en accuse ; il est plein de générosité, des sentimens les plus nobles, mais la violence de son caractère l'agite sans cesse. Vous le savez comme moi, l'empereur cherche le bien sans pouvoir l'atteindre. Que deviendra la famille impériale ? quel sera le sort de

l'empire, de cette population immense que le ciel vous a destiné à gouverner, à protéger, si votre père, livré à l'exaltation de ses idées, errant d'opinion en opinion punissant, pardonnant, récompensant, sans mesure, sans réflexion, conserve entre ses mains les rênes de ce malheureux pays ? Il n'est plus tems de feindre, monseigneur ! c'est le sénat, c'est l'empire tout entier qui veut secouer un joug intolérable, et vous confier ses destins ; je ne suis ici que le fidèle interprète de cette volonté.

« Quoi ! s'écria Alexandre en s'éloignant de Pahlen, on veut que j'insulte le souverain pouvoir, que j'arrache le sceptre des mains de mon père ? Ne l'espérez pas. Je serai victime de son erreur s'il le faut, n'importe ! sauvez seulement ma mère, sauvez l'impératrice. »

Pahlen alors, avec une duplicité atroce, fait sentir au grand duc combien l'exaspération générale de tous les ordres de l'Etat était à craindre pour l'empereur lui-même. Ensuite il lui cita pour exemple l'Angleterre où l'on se disposait à confier au prince de Galles la direction du gouvernement, quoique l'état moral du roi Georges fût moins inquiet, peut-être, dans un pays où l'autorité souveraine, plus restreinte, est soumise à des lois, qu'en Russie, où la volonté seule du monarque suffisait pour bouleverser l'empire. Le grand duc, usant de la même modération, pouvait, sans monter sur le trône, continuer Pahlen, prendre les rênes du gouvernement, toujours prêt à les remettre à son père aussitôt que la santé de l'empereur aurait retrouvé le calme nécessaire à l'accomplissement de devoirs si importants. Tels sont les vœux du sénat, de l'armée, de la nation entière, répéta l'adroit courtisan. Jamais ils n'auront mon assentiment, répondit Alexandre. La volonté de mon père peut seule régler son sort et le mien. Alexandre traitant alors de son sein l'image du sauveur, fit jurer à Pahlen, sur ce signe sacré, que les jours de son père seraient respectés et sa volonté libre.

Monseigneur, reprit Pahlen, trois jours décideront sans doute du sort de votre altesse impériale, de celui de votre auguste mère et de toute la Russie.

En quittant le grand duc Pahlen plaça quelques gardes à sa porte avec un officier. Le même jour l'empereur Paul, qui abandonnait depuis long-tems sa famille, alla passer la soirée chez la princesse Gagarin. Sombre, les traits altérés, il laissa échapper ces terribles paroles, que son cœur démentait sans doute, qu'il n'eût jamais fait accomplir, et qu'une humeur violente seule lui faisait exhaler : Dans peu de jours on verra tomber des têtes qui m'ont été bien chères. » La

princesse Gagarin, effrayée, crut devoir avertir le grand duc Alexandre. On peut facilement se représenter combien durent être cruels l'anxiété et les tourmens intérieurs qui déchiraient le cœur d'Alexandre.

D'après l'entretien qu'il avait eu avec le grand duc, Pahlen jugea bien qu'il n'y avait pas de tems à perdre pour assurer le succès de la conspiration. Rassemblant tous les conjurés, que tardons-nous, leur dit-il, dans le langage des anciens et des nouveaux révolutionnaires, que tardons-nous à bien mériter de la patrie, et à nous en déclarer les libérateurs ? Le rendez-vous décisif eut lieu chez Platon Zouboff. Invoquant l'ombre des Brutus, les conjurés excitèrent leur courage dans des flots de vin de Champagne. Durant cette même soirée, qui précéda la dernière nuit de Paul, le perfide Pahlen vit l'empereur, et, par des discours adroitement préparés, il le persuada que la conspiration était dissoute ; il réussit aussi à le tranquilliser sur sa position, et à repandre, pour quelques instans, un baume consolateur au fond de ce cœur agité et malheureux.

Cependant, dès que la nuit fut arrivée, les conjurés, enveloppés de leurs manteaux, et ayant presque tous la tête remplie de fumées du vin, s'acheminèrent en silence vers le palais Michelofski. Comme ils traversaient le jardin qui dépend de ce palais, des troupes de corbeaux perchés sur les arbres s'envolèrent en poussant des cris sinistres. Le croassement de ces oiseaux, qui passe en Russie pour un presage funeste, intimida les conjurés au point qu'ils balancèrent un moment s'ils ne retourneraient pas sur leurs pas. Pahlen avait fait relever les postes du palais, et placé, au lieu de soldats, des officiers conjurés en sentinelle. Toute la garde impériale était, à cette même heure et par ses ordres, en armes sur différens points de la ville ; une seule sentinelle, oubliée par les conjurés, en apercevant le groupe qui s'avancait vers le palais, cria aux armes ; le poste sortit, mais il fut bientôt appelé au corps-de-garde par les complices de Pahlen. Les conjurés, arrivés sans obstacle, montent les degrés du grand escalier où régnait, ainsi que dans tout le palais, une même tranquillité. Il était minuit. Paul, après avoir passé la soirée chez la princesse Gagarin, dormait d'un sommeil paisible, sur la foi de Pahlen. On ne voyait autour de lui aucune de ces précautions qui invente et multiplie la tyrannie inquiète et soupçonneuse. Ayant traversé une longue suite d'appartemens sans que rien eût arrêté leurs pas, les conjurés allaient pénétrer jusque dans la chambre à coucher de l'empereur ; Pahlen, respirant à peine, observait les regards, la contenance de chaque conjuré, épiant le moindre bruit, lorsque tout

à coup, dans la pièce qui précédait celle de l'empereur, un husard de la garde, Polonais de naissance, et qui veillait, enveloppé de son manteau, apercevant la troupe, et au regard mal de ses intentions à une heure si tardive, s'élança au devant des conjurés, et sur leur refus de s'éloigner, tire son pistolet. Les conjurés fondent sur lui, le terrassent. A ce bruit, Paul s'éveille; se croyant trahi, il se jette hors de son lit, et court à une trappe mystérieuse qui servait de communication par le plancher avec les appartemens du rez-de-chaussée. Par un malheur inouï, pour la première fois peut-être, le ressort ne répond pas à la pression du pied. Où se sauver! que devenir! une seule porte donnait de la chambre de l'empereur dans l'appartement de son auguste épouse, mais elle était condamnée, et ce malheureux prince, victime de sa propre défiance, s'était ôté lui-même toute voie de salut.

La porte principale s'ouvre enfin: Paul n'a que le tems de se précipiter derrière un écran de cheminée. Les conjurés entrent tumultueusement dans la chambre; leurs premiers regards se portent sur le lit de l'empereur; il était vide. Ils découvrent enfin ce prince qui, croyant bien que la fuite était désormais impossible, cherche des yeux, appelle Pahlen comme son dernier espoir; mais le traître ne répond point à sa voix; il n'était pas dans la chambre; il veillait au dehors sur tous les mouvemens des conjurés.

S'armant encore d'un courage qui peut-être n'existait plus dans son cœur, Paul parle en souverain aux conjurés.

Paul Petrowitz, lui répondent ces traîtres, tu vois en nous l'organe du sénat et de l'empire. Prends ce papier, lis et prononce toi-même sur ta destinée.

A ces mots, l'empereur, d'un air agité, reçoit l'acte d'abdication que lui présente Zouboff. A la pâle clarté d'une lampe de nuit, qui répandait une lueur sinistre sur le visage décomposé de l'empereur et sur les figures sombres et farouches des conjurés, Paul parcourt le fatal écrit, le reprend en core, et toujours les reproches de tyrannie, l'énumération de ses fautes, les expressions les plus inconvenantes, les moins respectueuses, reviennent frapper les yeux et surtout l'esprit du monarque infortuné..... La dignité, non-seulement du souverain, mais de l'homme, se révolte en lui..... Il rejette brusquement le papier. Non, s'écrie-t-il, la mort plutôt que le déshonneur!

Il cherche encore à échapper à la fureur des assassins, soit par la fuite, soit par une défense désespérée; il saisit une arme..... Alors commence une lutte épouvantable, une scène d'horreurs et d'outrages que la plume se refuse à décrire.....

Des cris étouffés, des gémissemens, des voix sourdes et menaçantes, la voix du crime parvient jusqu'à l'oreille d'une épouse alarmée. L'impératrice se lève précipitamment, elle court à la porte, mais tous ses efforts pour la briser sont vains. Sans perdre de tems, elle fait le tour de l'appartement, arrive tremblante, éperdue sur l'escalier couvert des assassinés de son époux. Bénigson, qui avait été entraîné dans la conspiration, et qui, seul dans cette soirée, avait su conserver l'incalculable sang-froid de son caractère naturellement fort doux, Bénigson s'adresse vers l'impératrice, et s'oppose avec respect à son dessein d'entrer chez

l'empereur, il lui fait sentir qu'elle compromettrait inutilement ses jours, et que "ceux de Paul sont terminés." La princesse fut remportée évanouie, mourante, au fond de son appartement.

L'empereur rendait en effet le dernier soupir lorsque Pahlen errait l'épée à la main, indécis encore s'il s'en servirait pour sauver la vie à son maître, ou pour participer au crime. La vue de ce prince nageant dans son sang, de son bienfaiteur expiré, fit cependant quelque impression sur cette âme atroce et sans foi; il fut obligé de s'appuyer contre une colonne, et y resta quelque tems immobile, son épée pendante à son côté. Les conjurés imitaient son silence. Bénigson leur représenta la nécessité d'aller prêter hommage au nouvel empereur. Le tumulte, le désordre toujours croissant à la suite de ce tragique événement, retentirent enfin au palais où Alexandre reposait auprès de sa jeune épouse. Frappé de terreur et des plus tristes pressentimens, il entend proclamer la mort de son père. Il tombe dans un long et profond évanouissement.

En reprenant ses sens, Alexandre voit autour de lui les conjurés à genoux, essayant de justifier leur attentat, et, par mille discours incohérens, s'efforçant d'attribuer la mort inopinée de Paul à une apoplexie foudroyante, suite naturelle de son extrême violence. Monstres! leur dit Alexandre en s'éloignant d'eux avec indignation, je n'accepterai point une couronne teinte du sang de mon père! Et il court s'enfermer dans l'endroit le plus retiré de son palais.

ECONOMIE RURALE.

Manière de faire le Thé de Foin pour remplacer le lait dans la Nourriture des Veaux.

La recette suivante, pour faire ce qu'on appelle le Thé de Foin, pour la nourriture des veaux, a été essayée avec succès dans le nord de l'Angleterre.

" Dans six litres d'eau de fontaine, mettez une forte poignée, du poids d'environ une livre, de trèfle rouge récolté en tems sec; faites bouillir jusqu'à ce que l'eau soit réduite d'un tiers; retirez-en alors le foin, et délayez dans un peu d'eau une livre de farine d'orge, d'avoine ou de seves; versez ce mélange dans la chaudière pendant que la liqueur bout, et remuez sans interruption jusqu'à ce qu'elle ait pris une certaine consistance; laissez-la refroidir, et quand elle est à la température du lait sortant du pis de la vache, donnez la à boire aux veaux, en y ajoutant autant de petit lait qu'il en faut pour compléter sa boisson. C'est une manière très économique de nourrir les veaux, et un bon moyen de réserver le lait pour un emploi plus avantageux. Dans les grandes fermes du nord de l'Angleterre, on mêle quelques œufs (quand ils sont à bon marché, au printemps) dans le breuvage des veaux, et on remplace en partie le lait par la graine de lin bien broyée; on en donne aux veaux deux fois par jour, dans la proportion d'une pinte de cette graine, dans trois gallons de petit lait et neuf gallons d'eau, qu'on fait bouillir jusqu'à consistance de gelée; cette portion suffit pour douze veaux."

Voici la traduction d'une déclaration très intéressante de Sir James Stewart, baronnet, dans laquelle il indique un autre moyen de nourriture encore plus économique. " Au printemps de 1820, je fis séparer de leurs mères, au second et troisième jour de leur naissance, huit veaux nés de mes vaches montagnardes de la Haute-Ecosse, et j'ordonnai qu'on substituât au lait le thé de foin (*agrestis stolonifera*). Deux livres pesant de foin de foin furent mises dans dix pintes d'Ecosse d'eau, qu'on fit bouillir jusqu'à ce qu'elles fussent réduites à moitié; on y ajouta alors une pinte d'Ecosse de lait écrémé, plus une livre de farine d'avoine. Pendant cinq semaines, ces huit veaux ne reçurent par jour d'autre ration que la présente, composée de cinq pintes de thé de foin, une pinte de lait écrémé et une livre de farine d'avoine (le tout mesure d'Ecosse;) et ils étaient, quant à l'embonpoint et à la conformation, dans le meilleur état possible, quand il furent au bout de ces cinq semaines, mis au vert dans les pâturages. Cinq veaux, de la race d'Arshire, furent nourris au printemps de 1822, à Colhefs, avec six pintes de thé de foin et une pinte de lait écrémé, dans lesquels on deleva une livre de farine d'avoine et pour la valeur d'un penny de melasse. Ils furent ainsi nourris pendant huit semaines, et furent mis ensuite au vert, étant alors dans le meilleur état possible. Sir James Stewart ajoute qu'en présence de lady Stewart et Miss Dalrymple, on presenta, à la fois, du lait fraîchement trait et du thé de foin aux veaux, qui sans hésiter, donnèrent la préférence à ce dernier.

C.L.

AVIS AUX PROPRIETAIRES.

Evitez de faire travailler à la toise superficielle, enmesurant l'ouvrage suivant l'usage des lieux; cette methode est ruineuse. Souvent, en commençant les travaux, on a compté sur un certain nombre de toises, et quand l'entrepreneur apporte son mémoire, on est tout surpris de voir le nombre de toises elevé d'un tiers au moins.

Le moyen le plus sûr est de faire son marché à l'air ou de la toise carrée, les mesures prises sans addition d'usage, c'est-à-dire qu'on toisera le vide comme plein, sans faire aucun développement d'arrière et d'avant-corps, ni pour les cheminées; c'est-à-dire encore que chaque mur sera compté sur un parement, quelle que soit sa forme; d'accorder un prix pour les corniches, au pied ou à la toise courante, et un autre pour chaque cheminée, etc.

ORIGINES.

LES ARTS ET OUVRES DE SOUS-ÉPIQUELON-CHAVATTE. L'usage des organes dans les églises eût lieu pour la première fois à Compiègne, en 757. On croit que ce fut un présent que le célèbre Aroun-Alrashed, Calife de Bagdad, fit de cette machine harmonieuse, à Charlemagne, qui y donna lieu. D'autres auteurs pensent que cet instrument de musique a été, d'où ils attribuent l'invention à David, fut envoyé par constantin Copronymus à Pépin le Prince, disent-ils, était alors à Compiègne, et en fit présent à l'église de St. Cornelle de cette ville.

La fabrication des toiles fut introduite en Europe en 1526. Deux moines étant venus des Indes à Constantinople, apprirent aux habitans de cette ville à ourdir ce tissu. Cet art se répandit dans la

Grèce. De là, il passa en Italie et dans les autres pays de l'Europe. Gènes conserve une grande réputation dans ce genre; et dans la France, les villes de Tours et de Lyon.

Les épingles parurent pour la première fois en 1543. Elles furent faites en Angleterre. Les dames se servaient auparavant de brochettes de bois.

L'usage des Cravattes venait d'Allemagne, et devint une mode en 1636. La première invention en est attribuée aux Croates, qu'on appelait communément CRAVATTES.

ANECDOTES DIVERSES.

LE CONTREBANDIER JOSEPH FO!

Traversant seul, dans l'hiver, le Col du Puy Morent, sous un Ciel menaçant qui peut si facilement, dans cette saison, rendre les ports un tombeau, il vit des traces qui se dirigeaient à Combe d'Elgevine, c'étaient dans son idée, le pas de gens égarés. Cette route ne conduisait qu'à un désert de neige et de glaces sans issue. Une puissante pitié anime son cœur: il s'élance au péril de sa vie, sur ses traces de l'infortune; il trouve après une heure de marche précipitée, blottis contre un rocher, par l'impuissance et le découragement, un sergent et quatre soldats qui allaient en 1812, rejoindre leur corps en Espagne. Vous avez manqué la route, suivez-moi. Laissez-moi quelques moments, j'ai besoin de repos. Comment, lâche! toi qui es leur chef, toi qui devrais leur donner l'exemple, tu prêches la paresse! ce repos serait bientôt la mort; allons je t'ordonne de me suivre... Deux coups de poing vigoureux ramènent, par la surprise et l'indignation, le sergent déjà engourdi d'épuisement et de froid. Tous obéissent d'une énergique volonté peinte dans une attitude impérieuse, une physionomie animée et des accens mâles: il les arrache au tombeau et les ramène à l'hospitalette premier Village de la Vallée de l'Ariège. La revenue à la chaleur et à la vie, il l'embrassent, le moment leur second père et veulent épuiser leur bourse pour la récompenser. **MAIS JE LEUR REPONDIS! NOUS DIT FO, QUE JE NE VENDAIS PAS MA PITIE, ET QUE LE SERVICE DE SAUVER LEUR VIE NE SE PAVAIT PAS: JE REFUSAI TOUT.**

TABLEAU DES PYRENEES FRANÇAISES

Pendant le voyage de l'Empereur Joseph II, en Italie une des roues de sa Voiture cassa sur le champ. Il parvint avec beaucoup de peine au plus prochain Village Descendu à la porte d'un serrurier il le pria de réparer sur le champ sa roue endommagée. "Je le ferai volontiers, répondit l'artisan; mais c'est aujourd'hui fête: tous mes ouvriers sont à l'église, et je n'ai pas même mon apprenti pour faire jouer le soufflet. Voici, dit le monarque qui n'était par connu, voici un excellent moyen de se réchauffer." Aussitôt, il prend la corde du soufflet, l'ouvrier forge, répare la roue, et demande six sous. Joseph lui met dans la main six ducats. L'honnête serrurier court après lui: "Monsieur, s'écrie-t-il, vous vous êtes trompé; au lieu de six sous vous m'avez donné six pièces d'or que je ne pourrais trouver à changer dans tout le Village.—Changez-les ou vous pourrez reprendre l'empereur qui était dans sa chaise; le surplus est pour le plaisir que j'ai eu à souffler."

Un Batelier de l'Ohio, se trouvant un jour, un peu "salé" (pris de boisson), suivant l'expression des états de l'Ouest, se laissa tomber dans la rivière, et coulait à fond, lorsque son compagnon plongea après lui et le saisit par les cheveux; mais, se trouvant aussi en danger, il a'ait lâcher prise. Le pauvre diable qui se noyait s'en aperçut, et, comme c'était sa seule espérance de salut, il s'écria: TIENS BON, SAMUEL, TIENS BON! JE FAIRAI BOUTEILLE, JE JURE QUE JE LE FERAI. Ce fut assez, et ils furent sauvés tous deux.

En Espagne, si on se présente pour entrer dans une maison religieuse, on vous demande: QUI VA LA! à quoi il faut répondre: AVE MARIA. L'on vous réplique: "sans péché conçue," et vous passez.

Une jeune fille se défendait vivement avant-hier, devant la cour royale, d'avoir mangé des noix volées. "Ces noix étaient-elles bonnes?" lui a demandé un de MM. les Conseillers.—Oui, monsieurs, très-bonnes, a répon-

du la jeune fille:—Vous les avez donc goûtées? a repris avec douceur M. le premier président.

M. A. de G..., qui a les yeux tout de travers, avait demandé un jour à M. de Talleyrand comment allaient les affaires de l'Etat, celui-ci lui répondit: COMME VOUS VOYEZ.

PENDANT une horrible tempête, on ordonna à chacun de jeter à la mer ce qu'il avait de plus pesant: un mari y jeta sa femme.

Un Cultivateur de Brighton fut pendu pour vol: sa femme jura qu'elle ne lui survivrait pas d'une Minute. Quinze jours après elle se maria avec un Menuisier de Cambridge. O femme! C'est méchant de faire de pareilles observations.

MONTREAL.

[DE LA MINERVE DU 2.]

INCENDIE ET PERTE DE VIE.— Nous avons encore à déplorer un malheur de plus, occasionné par le feu et celui-ci s'est joint le plus effroyable des événements. Ce matin, vers 3 heures, deux maisons contigues bâties en briques appartenant à M. A. Cuvillier, et dont l'une faisait l'encoignure des rues des commissaires et de St. Joseph, sont devenues la proie des flammes.

Le feu éclata dans la maison du coin, occupée par le nommé Owston, comme auberge, et se communiqua bientôt à l'autre partie par des ouvertures qui se trouvaient dans le mur de refend; cette dernière propriété était habitée par un grand nombre de familles d'emigrants. Comme le feu avait commencé par l'étage du bas il fut impossible de faire usage de l'escalier pour se sauver. La plus grande partie des personnes qui occupaient le second et le troisième étage furent obligées de se précipiter par les fenêtres dans la rue; un grand nombre de ces malheureux se sont estropiés.

Le plus cruel dans cette circonstance, c'est que plusieurs furent atteints par les flammes avant d'avoir pu s'échapper. Quatre corps horriblement brûlés, ont été retrouvés ce matin et tirés de dessous les ruines. Parmi ces infortunés se reconnurent un nommé Smith et le propre fils de M. Owston, âgé d'environ 12 ans! Il est impossible de décrire la scène pénible offerte à tous les regards par ces créatures qui n'avaient d'autres alternatives que de franchir une distance qui paraissait ne leur offrir que la mort ou de périr au milieu du brasier ardent qui les entourait.

Les pompiers dans cette circonstance, comme dans toutes les autres, se sont rendus sur les lieux à la première alarme; rien n'a égalé leur zèle et leurs efforts pour arrêter les progrès de l'incendie. On a craint pendant quelque temps pour la Maison Canadienne qui avoisinait celle incendiée; mais le vent du Nord-Ouest qui fort heureusement soufflait assez fort, chassa les étincelles du côté du fleuve et préserva la ville de plus grand malheurs.

L'IMPARTIAL.

VILLAGE DE LA PRAIRIE.

JEUDI SOIR, 5 FEVRIER, 1835.

Les derniers Paquebots arrivés d'Europe à New-York n'apportent aucune nouvelle intéressante, les choses restent toujours dans le même état et on ne peut prévoir quel sera le dénouement du grand acte politique dont le premier est le principal acteur est le Duc de Wellington. La France garde une attitude ferme et calme. On voit qu'elle se souvient de 93 où sa position par rapport aux autres puissances était à peu près la même.

"Nos lecteurs verront avec une vive satisfaction, nous en sommes persuadés, par les débats de la séance du 14, que le Sénat a adopté à l'unanimité la résolution suivante: "il n'est pas jugé convenable, dans ce moment d'adopter aucune mesure législative, par rapport à l'état des affaires pendantes entre les Etats-Unis et la France."—DAILY NATIONAL INTELLIGENTER DE WASHINGTON.

Tous les amis de la justice et de la paix apprécieront la noble fermeté, avec laquelle le Sénat des Etats-Unis

vient d'arrêter la fougue impétueuse et la manie guerroyante du président Jackson. Le héros de la Nouvelle-Orléans (comme ses partisans se plaisent à l'appeler) n'ayant obtenu d'avoir remporté, dans toute sa vie, une victoire, voudrait encore essayer de soulever l'épée de ses mains débiles et terminer sa longue carrière au champ d'honneur. Quant à ce dernier point nous croyons que son vœu serait bientôt satisfait, si, comme il a péri le désirer, il en venait aux mains avec les Français; mais le grave sénat de son pays est là pour réprimer ces réminiscences de jeunesse. Ce corps respectable, composé de ce que la nation offre de plus éclairé, vient, sur la proposition d'un de ses membres les plus distingués, de déclarer qu'elle ne voulait pas avoir la France pour ennemie. Honneur au Sénat des Etats-Unis! il s'est souvenu qu'au moment du péril, les Français ont prodigué leur sang et leur argent pour assurer à la nation Américaine cette indépendance, cette paix, ce bonheur enfin dont elle jouit: il a pensé que quelques misérables millions, réclamés de ces mêmes Français ne pouvaient entrer dans la balance contre les services reçus de ces derniers, surtout lorsqu'on apprécie le sentiment de sympathie qui les guidait. Certes nous félicitons le vieux général d'avoir rencontré cette opposition à des vues belliqueuses dans le premier corps de l'Etat, elle l'a empêché de commettre une faute, qui eût entaché l'histoire de son administration. Supposons, en effet, qu'il eût été atteint quelques mois plus tôt, de cette fièvre martiale et que le sénat, lui lâchant la bride, lui eût permis de fournir sa carrière. Supposons encore que la France eût envoyé, contre les Etats-Unis, une flotte de 60 navires de guerre et qu'elle eût donné le commandement des troupes de débarquement à Lafayette!... quel est l'Américain qui eût voulu faire feu sur un des principaux libérateurs de sa patrie? quel est le canonier qui eût voulu diriger la mort contre le sein de celui qui naguères était porté en triomphe dans toutes les villes des Etats-Unis.

Nous espérons que le Président fera quelque jour ces réflexions et qu'il sentira que ces marchands dont il voulait ruiner le commerce, que ces soldats, dont il voulait faire couler le sang, sont fils de ces mêmes Français, sans le secours desquels il n'aurait jamais occupé un des plus honorables sièges du monde.

* * * Il s'est glissé une grave faute d'impression dans notre dernier Numéro au 21me Vers de la seconde colonne de la pièce intitulée "une Fête de Village en Belgique," lisez: LE PAUVRE EST SON AMI: au lieu de LE PAUVRE ET SON AMI.

Le procès qui vient d'être intenté à l'un des propriétaires des Cabanes établie sur la glace entre Montréal et notre Village, nous a suggérés quelques réflexions que nous soumettons au public.

Ces auberges en miniature, jusqu'à présent établies dans des vues d'intérêt particulier, nous paraissent susceptibles de servir à l'utilité publique, en soumettant les propriétaires à un règlement. On pourrait entre autres choses exiger que leur nombre ne dépassât pas trois ou quatre et qu'elles fussent placées à dix ou douze arpens l'une de l'autre. Par ce moyen et en obligeant chaque cantinier de placer un fanal au dessus de sa cabane, on prévendrait les accidens dans un des endroits les plus dangereux de la traverse. En second lieu, il nous paraît convenable de défendre aux cantiniers, sous une forte amende, de donner à boire à toute personne déjà ivre et surtout de permettre qu'aucun mauidu s'ennivre chez eux, attendu que tout homme voyant dans un état d'inebriation et qui se trouve abandonné à lui-même sur la glace pendant l'obscurité, court le plus imminent danger de perdre la vie.

Nous sommes bien loin d'être de l'avis de certaines personnes, qui voudraient entièrement empêcher l'établissement de ces cafés temporaires. Nous pensons

au contraire, que soumis à un bon règlement, ils peuvent être très utiles, surtout en réfléchissant que bien souvent le pont de glace, sur lequel il sont établis existe pendant un tiers de l'année. Alors quand le voyageur est, transi de froid dans sa cariole, malgré les fourrures dont il est enveloppé, avec quels délices ne s'arrête-t-il pas un moment à ces Cabanes pour réchauffer ses membres engourdis à la chaleur aimable d'un bon poêle?

Nous dirons donc en résumé que nous pensons que les Cabanes sur la glace ont leur utilité. Mais pour éviter les abus, qui se glissent, partout et faire coïncider le bien général avec l'intérêt particulier, cet objet étant d'une importance locale qui mérite une sérieuse attention nous espérons que quelque jour la chambre sur la proposition d'un de nos représentants dignes s'en occuper. Une bonne loi à cet égard, éloignerait la cause des accidens qui chaque année, arrivent sur la traversée. L'espoir d'un pareil résultat sera plus d'impression sur le cœur et le jugement des membres de la chambre, que le plus beau discours.

LE PAYSAN RUSSE.

L'Impératrice Catherine II occupait le trône des Czars, et elle tenait les rênes de l'état avec une fermeté et une prudence, qui auraient fait honneur à bien des souverains. Cependant malgré sa puissance elle n'avait encore pu s'emparer d'un rebelle, du nom de Pugatzeff, qui avait levé l'étendard de la révolte dans les gouvernements de l'Ouest: cet homme, d'un caractère féroce et d'un génie entreprenant, était parvenu à abuser une partie de la population en prétendant qu'il était fils de Pierre II et en conséquence, légitime héritier du trône. La licence qu'il permettait à ses troupes, attirait tous les malfaiteurs dans ses rangs, qu'il avait d'ailleurs grossis en ouvrant les prisons. Déjà, en plusieurs occasions, il avait défait les troupes que le gouvernement impérial avait envoyées contre lui, ce qui avait enfin déterminé l'impératrice à prendre des mesures énergiques pour disperser cette bande de rebelles, qui d'ailleurs répandaient la terreur et la dévastation dans tous les endroits que le sort des armes soumettait momentanément à leur puissance.

Parmi les seigneurs qui avaient fait tous leurs efforts pour arrêter les progrès de ces brigands, le comte d'Oksinski figurait en première ligne. Il avait armé ses nombreux vaisaux et s'étant mis à leur tête, avec ses trois fils, il avait livré bataille à Pugatzeff. Mais la fortune ne seconda pas son courage, il fut vaincu et massacré avec ses fils. On avait à peine reçu la nouvelle de cet affreux événement à son château, que déjà les rebelles étaient à ses portes. Une fille unique du malheureux comte y était restée avec quelques domestiques. Elle fut amenée devant le féroce vainqueur et déjà il avait ordonné qu'elle fut abandonnée à la brutalité des soldats, quand un jeune paysan du village se présente devant lui et jetant à ses genoux le pria de lui donner la dot de sa jeune Eliska en mariage.

"Il ne peut être de supplice plus cruel pour elle," ajouta-t-il "que de se voir la femme d'un serf," elle qui descend d'une des familles les plus orgueilleuses de Poméranie." Le chef applaudit à cette idée et il fit sur le champ traîner à l'autel la malheureuse fille du comte d'Oksinski, dans un état voisin de l'insensibilité. Après la cérémonie, le jeune Alexis conduisit sa nouvelle compagne à sa cabane. Là, son premier soin fut avec l'aide de sa mère, de donner tout les secours qui étaient en son pouvoir à l'infortunée Eliska. Quand elle fut en état de se lever, elle se jeta à ses genoux et la conjura de se racheter, en ajoutant qu'il avait trompé Pugatzeff et qu'il ne l'avait demandée pour son épouse que dans la seule vue de la sauver, quo du reste il regardait son mariage comme nul et qu'il aurait toujours pour elle le même respect que lorsqu'elle était dans le château de son père. "Ne craignez pas," ajouta-t-il "que j'abuse des droits que je tiens de

Vassal du Seigneur.

la ruse et de la violence. Non, non, vous serez toujours pour moi une sœur chérie et respectée. Vous vivrez ici, il le faut pour votre sûreté! mais vous serez servie par moi avec tout le zèle et le respect que m'inspirent la reconnaissance et le souvenir des nombreux bienfaits de votre père. — Qu'nd le monstre qui nous opprime aura subi la peine due à ses forfaits, je proclamerai la ruse dont je me suis servi pour vous tirer de ses mains, et serai annuler notre prétendu mariage." Qu'on se figure s'il se peut, le saisissement et la joie de l'infortunée Eliska à ces étranges paroles! elle avait peine à croire qu'un malheureux serf fut capable de tant de générosité et de grandeur d'âme et les expressions lui manquaient pour témoigner sa reconnaissance au jeune homme qui était toujours à ses genoux. La mère d'Alexis prit alors la parole, et confirma tout ce qu'avait dit son fils, en se répandant en éloges sur la famille du comte d'Oksinski.

Depuis lors la jeune Eliska vécut dans la chaumière, si non heureuse du moins tranquille, graces à son mariage supposé. Alexis tint parole et sa conduite ne se démentit jamais pendant les six mois qu'Eliska passa dans sa cabane. Toujours soumis et respectueux, il lui prodiguait les soins affectueux qu'un bon frère a pour une sœur chérie, mais jamais il ne se permit la moindre allusion à leur mariage, si non pour manifester l'intention de le faire rompre, aussitôt que les troupes, qu'on avait envoyées contre Pugatzeff, auraient réussi à s'emparer de lui.

Cependant Alexis était un jeune homme bien fait et qui avait reçu quelque éducation, pendant qu'il demeurait à la ville, chez un de ses oncles qui l'avait élevé, il s'exprimait bien et ses manières étaient au dessus de celles des autres paysans. — Qu'on ajoute à cela sa conduite généreuse et les attentions délicates qu'il avait pour la jeune comtesse et l'on ne sera pas surpris que celle-ci devint sensible pour celui qui possédait tant de qualités et à qui elle devait tant. Elle se trouvait maintenant heureuse et redoutait plus qu'elle ne désirait le moment où elle quitterait la chaumière protectrice d'Alexis pour entrer sous la tutelle du frère de son père. — (A CONTINUER.)

Le mot de l'Ogographe est ANIS.

DECES.

D'écédé. — En ce Village, le 3 du courant, à l'âge de 42 ans, JOSEPH HUGRON, épouse de MR. JEAN-BAPTISTE BRUILLARD, aubergiste dans ce Village. Elle laisse une nombreuse famille, et un époux désolé qui regréteronts long-temps sa perte prématurée.

AVIS DIVERS.

TOUTES Personnes ayant des Reclamations contre la Succession du Défunt HENRY MILLER sont priées de s'assembler Jeudi le 19 du Courant à deux heures après-midi, à l'Office de Mr. Médard Hébert Notaire.

Et toutes personnes andettées a la ditte Succession sont aussi priées de fuire immédiatement leur payment, au Curateur Soussigné.

RICHARD WHEELER.

Laprairie 5 Février, 1835.

ATTENTION!!!

AVIS AUX CHASSEURS.

Il sera tiré a la RAFFLE aussitôt que la liste sera Remplie, un superbe FUSIL, nouvellement apporté de la Nouvelle Orlans, d'une nouvelle construction n'étant ni à Pierre ni à Piston, sa portée est extraordinaire, tant pour la justesse que pour la longueur.

On joindra au FUSIL les munitions nécessaire pour tirer huit mille coups.

Cette raffle est de vingt-cinq billets a 5s. chaques, payable avant de jeter les Dés le Propriétaire payera 5s. en boisson, et l'acquéreur 10s. La raffle aura lieu a l'auberge de Charles Giroux en ce Village.

Comme il ne reste que bien peu de Numéros à prendre nous donnerons dans notre prochaine feuille le jour et l'heure fixé pour le Tirage. Laprairie 15 Janvier 1835.

AVERTISSEMENT

VENDRE à des conditions très avantageuses et à des termes de paiement faciles pour l'acquéreur, UNE TERRE située dans la Paroisse de St. Isidore a une lieu de distance de l'Eglise, bien boisée en Pin, Epinette et autres bois, de trois arpents de front sur vingt cinq de profondeur, sa deventure sur le grand chemin qui conduit a la Paroisse Ste. Martine et aux Etats-Unis. Cette propriété offre des grands avantages pour les commerçans en bois, qui en tirant parti du bois, trouveront un sol très productif.

Pour plus grandes particularités et les termes de paiement on pourrait s'adresser à cette Imprimerie ou au Propriétaire Soussigné.

HYACINTHE GUERIN.

Laprairie, 11 Décembre, 1834.

ATTENTION!!!

MONSIEUR N. D. J. JAUMENNE, ayant été nommé la place d'Instituteur qui lui avait été conférée par Messieurs les Syndics du premier Arrondissement d'Ecole du district de Laprairie a l'honneur d'informer les pères de familles qu'il donnera chez lui, ou dans le Village, des leçons de Grammaire et d'Orthographe Française aux jeunes gens qui désireraient se perfectionner dans l'étude de cette langue. Il pourra également enseigner la Géographie et l'Arithmétique aux personnes qui le désireront.

Le prix de ses leçons sera modéré et proportionné au nombre de jeunes gens qui se réuniront.

Laprairie, 11 décembre.

AVIS.

LE SOUSSIGNE fait ses remerciemens à ses amis et à tous ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a la direction de L'HOTEL CANADIEN dans ce Village, il espère que les VOYAGEURS qui voudront bien le visiter trouveront chez lui en tous temps un Assortiment choisis de meilleurs LIQUEURS; il aura toujours prêt, des METS aux desirs des visiteurs, et enfin tous les avantages désirables pour être bien logé.

ECURIES et REMISE dans le meilleur ordre possible.

CHARLES GIROUX.

Laprairie, 11 décembre,

A REPARER ET A NETTOYER, PIANO-FORTE ET HORLOGES.

LES PERSONNES qui ont des PIANO-FORTES à reparer et a accorder, ainsi que des HORLOGES ou PENDULES à nettoyer ou a arranger, peuvent s'adresser au BUREAU de L'IMPARTIAL, où on leur indiquera une personne habile dans les-deux genres.

Laprairie, 11 décembre,

A VENDRE

A CETTE IMPRIMERIE.

SOMMATIONS, Subpœna, Règles de Cour, Exécutions, Saisies Arrêts, Saisies Gageries, a l'usage des Messieurs les Greffiers des Commissaires pour la décision sommaire des petites Causes, Contrat de Vente, pour Messieurs les Notaires, et Procès Verbeaux de Saisie pour Messieurs les Huissiers. Laprairie, 11 d. cembre, 1834.

Imprimé et publié tous les Jeudi

PAR

RAYMOND ET JAUMENNE.

CONDITIONS DE L'IMPARTIAL.

Ce Journal se publie tous les JEUDI soir. Le prix de l'abonnement est de TROIS PIASTRE par année, outre les frais de poste, payable par trimestre et d'avance. Ceux qui veulent discontinuer sont obligé d'en donner avis un mois avant leur semestre échu, et payer leur arrérages. On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de six mois.

PRIX DES ANNONCES

Six lignes et au-dessous 7s. 6d. et pour chaque insertion subséquente 7½d. dix lignes et au-dessous 8s. 4d. de 10d. pour chaque insertion subséquente. Au-dessus 1d. 10 lignes. 4d. par ligne pour la première insertion, et les. pour chaque insertion subséquente.

Nous publierons les annonces qui nous seront adressées, jusqu'à ce que nous ayons reçu ordre discontinuer.